FEUILLETON DE L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLEANS, 14 OCT. 1861.

FEUILLETON.

LA FILLE DE SATAN.

UNE SOIRÉE AU JARDIN.

...Il faisait une chaleur étouffante ... de mémoire... leur faste dévorant l'argent que réclamaient l'Eglise.

...Ils vous montraient du marbre, monument froid, dévorant l'argent que réclamaient les pauvres.

...Tout... tout...

...Je vous bien croire nos abbés de couvent, nos prêtes infaillibles dans tout ce qu'ils font. ...continuez le duc. Capendant, il paraîtrait que Dieu ne leur donne pas tout, puisque vous...

...Mais! bien!

...N'est-ce pas!

...Oui..... le sang des veines a parlé.

...Ils ne pas sur moi.

...Oui, oui..... Ma leuve se réveille.

(*A continuer.*) CLEMENCE ROBERT.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Samedi soir, 12 octobre.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui comprennent 48 balles.

TABAC—Aucune vente n'a été annoncée. Reçu 18 boucauts.

SUCRE—15 boucauts de sucre nouveau commun ont été vendus à 5 cts, 6 boucauts de vieux ainsi à 5 a 5,15 ds vieux fully fair à 4½; 26 de clarifié nouveau intérieur à 6½ à 6¾; 20 de clarifié jaune à 6¾, et 24 de clarifié brun à 7¼ cts la livre.

MELASSE—35 barils de mélasse nouvelle de choix à 20 la gallon. L'approvisionnement est épuisé.

FARINE—Marché extrêmement calme et prix nominal. Nous n'avons aucune transaction à annoncer.

MAIS—200 sacs de blanc à 65 cts le boisseau, ce qui est une hausse.

AVOINE SON et FOIN—Rien.

PORC—Le moins se détaille à 45 cts la livre.

BACON—Les plats côtés ribbed se détaillent à 26 cts les plats côtés décorés à 27, les jambons secs à 22, et les jambons pressés au sucre à 25 cts la livre.

GRAISSE Le crème en barilet et celle en tierçon se détaillent à 17 et 20 cts la livre.

WHISKY—Le rectifié se détaille à 25 et 30 cts le gallon.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 10 octobre 1861.

Reçu après vendredi dernier: 322 bœufs du Texas; Vendu: 289 bœufs du Texas, 15 porcs, 40 moutons et 20 veaux. A vendre sur place: 251 bœufs du Texas, 250 porcs, 700 moutons et 157 veaux. Nous cotons:

Bœufs du Texas, par 100	1re qualité	3 00	3 50
	2e	2 50	2 75
Veaux		2 00	2 50
Moutons	1re qualité	2 00	2 50
	2e	1 50	1 75
Porcs, 1re qualité		3 50	3 75
	2e	3 00	3 25
Vaches laitières, par tête	1re qualité	35 00	40 00
	2e	30 00	35 00

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Arrivés samedi.

Steamboat Prince of Wales, Lee, Memphis

Arrivés hier.

Steamboat Iberville, Barnes, Bayou Sara
Rosbach, Bissel, Alexandrie

Mouvement du Port.

Reçu par le Sauve:

Par le steamboat Prince of Wales, de Memphis, 220 barres bar J J Bolt à Sons—17 chaudières à moore R F Lavillebourre—197 sacs son F F Hogan—10 do, 10 sacs farine Bernard & Co—5 balles coton Young—11 boucauts tabac Felsenthaler & Co—72 cotiers tabac A Gleun & Co—26 do Patton & Pinson—183 sacks farine Galbreith & Parsons—5 do Given, Watts & Co—447 do C H Smith—5 7 do Bleck & Sylington—60 do J Stevens & Co—264 do Taylor, Whiting & Tullo—117 do Hunt—Hunt—Hunt & Co—3 do Wilson & Young—5 do M D Cooper & Co—75 do S H Kennedy & Co—7 do T Keep—32 do Felsenthaler & Co—120 sacs do S G Smith—35 do Bradley, Wilson & Co—5 colis lard, 12 colons cuir A Bower & Co—3 do J Tepas—4 do, 27 balles foin H Bennett—200 sacs maïs J Connely & Co—175 do T A Hamilton—166 sacs pommes Ingraham & Reith—17 ranges pepin T H Shields & Co—11 paires souliers Folger & Co—1 balles cuirs W H Whitnell W H Withnell—divers à ordre.

Par le steamboat Iberville, de Bayou Sara, divers articles à ordre.

Par le steamboat Rosbock, d'Alexandrie, 23 boucauts sucre Foley, Avery & Co—317 sacs graines de coton et divers articles à ordre.

Départs.

Par le railroad des Opelousas, de Brashear City—21 boucauts sucre T H & J M Allen & Co—5 barils mélasse Levy & Dieter—9 do Fellowes & Co—6 do B Haas 2 barils farine de maïs, 25 sacs pommes, deux pipes pour le marché gratuit—5 colons A B Jones & Co—10 sacs pommes de terre—3 do Bernard—1 cotton Gayoppaz & Langsdorff—6 de Mme Curel—1 do J Ponsan—5 balles foin Lobit & Co—1 chaudière et 2 colons made M Lefortier—1 boucauts W Reich—1 colons made Rouzeg & Co—1 do, 1 cage poules Gerard—117 tabes beurrant J Roy—30 do B Wahle & Co—20 do C White & Co—10 do Pascal & Roy—divers articles à ordre.—5 barils mélasse Robinson & Co—1 do Bellard, Nobles & Co—20 do, 30 boucauts farine do, 28 boucauts La Forest & Donnez—1 barils do Lane, Baker & Co—1 do W Bennett—28 barils mélasse Joyce, Washington & Co—6 do, 1 boucauts sucre Lobit & Charpentier—1 do J V Gourdain—1 baril mélasse, 1 demi barril sucre Ryder & Co—1 sac noix, 16 barils mélasse, 16 barils oeufs, des cochons Gerard—21 cochons J Roy—41 tabes beurrant Pascal & Roy—67 do Imbeau & Co—119 do White & Co—divers articles à ordre.

Avis d'Election.

Conformément à la proclamation de Son Excellence Thomas O. Moore, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en date du 19 de septembre 1861, les électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans sont par le présent notifiés qu'une élection aura lieu ce *jour d'hui* mardi le 12 Novembre 1861, à l'effet de choisir les Représentants de la Chambre des Représentants du Congrès des Etats Confédérés d'Amérique.

Le Premier District comprend des Paroisses de Plaquemines, St-Bernard, Orléans (rive droite) des Deuxième et Troisième Districts municipaux de la ville de la Nouvelle-Orléans, et des Paroisses de St-Tammany et Washington, élira un Représentant.

Le Deuxième District comprend les Premier et troisième Districts municipaux de la ville de la Nouvelle-Orléans et de la Paroisse de Jefferson, élira un Représentant.

Et attendu qu'il est en outre pourvu par la loi, que le dit jour 7 même Mercredi de Novembre 1861, des électeurs pour Président et Vice-Président des Etats Confédérés seront choisis dans les différents Etats de la Confédération;

Attendu que par ordonnance No 32, de la Convention d'Etat de la Louisiane, adoptée le 31 de mars 1861, à l'effet de choisir les dits électeurs, l'Etat a été divisé en Six Districts Electoraux, correspondant en nombre et en limites avec les six Districts Congressionnels de l'Etat, en outre avec le pouvoir à l'un électeur de choisir des dits Districts, deux électeurs pour tout l'Etat se rendant choisis sur un bulletin général, par le vote de tout l'Etat;

En conséquence je notifie par le présent les électeurs qualifiés dans toutes les parties de la Paroisse d'Orléans, que les Bureaux seront ouverts dans chaque arrondissement (*Premier*) d'élection, depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures d'après-midi, le Mercredi *octobre* jour de Novembre 1861, pour recevoir les bulletins des électeurs de la Paroisse d'Orléans sous la surveillance des commissaires et officiers ci-après désignés par l'autorité; l'élection devra être conduite et les retours devront être envoyés en triplicata, au soussigné chargé de les transmettre, conformément à la loi.

Bureau du Shérif, Paroisse d'Orléans, le 11 d'octobre 1861.

13oct— E. T. PARKER, Shérif.

AVIS D'ELECTION.

CONFORMEMENT A UN WRIT D'ELECTION émané du 19 septembre 1861, à moi adressé par Son Excellence THOMAS O. MOORE, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs qualifiés de la Paroisse d'Or dans sont par le présent notifiés qu'une ELECTION sera tenue le LUNDI, 4 de novembre 1861, à l'effet de choisir les officiers suivants:

Deux Sénateurs à l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane pour cette portion de la paroisse d'Orléans sise sur la rive gauche du fleuve Mississipi.

Un Trésorier d'Etat.

Un Auditeur des Comptes Publics.

Et un Surintendant de l'Education Publique.

Pour le terme de deux ans.

Représentant à l'Assemblée Générale de l'Etat, à savoir:

Le Premier d'Orléans (rive droite) élira un Représentant.

Le Premier District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira trois représentants.

Le Deuxième District représentatif de la Paroisse d'Orléans et la ville de la Nouvelle-Orléans élira deux représentants.

Le Troisième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira quatre représentants.

Le Quatrième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira trois représentants.

Le Cinquième District représentatif de la Paroisse d'orléans élira deux représentants.

Le Sixième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira un représentant.

Le Septième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira deux représentants.

Le Huitième Dist ict représentatif de la Paroisse d'Orléans élira un représentant.

Le Neuvième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira un représentant.

Le Dixième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira un représentant.

Et attendu qu'il est en outre pourvu par la loi que le premier LUNDI de Novembre prochain 1861, les Electeurs qualifiés de toute la Paroisse d'Orléans procéderont à l'élection de:

Un Shérif de la Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans et aussi un Shérif de la Paroisse d'Orléans chacune pour le terme de deux années.

Un Coroner pour la Paroisse d'Orléans pour le terme de deux années.

Un Assesseur pour cette Portion de la Paroisse d'Orléans, sise sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Quatre Assesseurs pour la ville de la Nouvelle-Orléans et aussi un Shérif de la Paroisse d'Orléans, sise sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Un Coroner pour la Paroisse d'Orléans pour le terme de deux années.

Un Assesseur pour cette Portion de la Paroisse d'Orléans, sise sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Un collecteur de taxes pour la ville de la Nouvelle-Orléans, pour le terme de deux années.

Un collecteur de taxes sur eau par les électeurs qualifiés pour cette Portion de la paroisse d'Orléans qui est située sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Collecteurs de taxes pour chacun des quatre districts composant la ville de la Nouvelle-Orléans, à savoir:

Un collecteur de taxes pour le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un collecteur de taxes pour le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un collecteur de taxes pour le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans.

Un collecteur de taxes pour le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans.

Et attendu qu'il est en outre pourvu par la loi que le premier LUNDI de novembre prochain 1861 il sera procédé à l'élection de sept juges de paix de paroisse dans et pour la paroisse d'Orléans, par les électeurs qualifiés de la dite paroisse.

Un Juge de Paix pour le Premier et Deuxième District de la Nouvelle-Orléans.

Un Juge de Paix pour le Troisième District Représentatif.

Un Juge de Paix pour le Quatrième District Représentatif.

Un Juge de Paix pour les Cinquième et Sixième District Représentatif.

Un Juge de paix pour les Septième, Huitième et Neuvième District Représentatif.

Un Juge de Paix pour cette partie de la paroisse d'Orléans qui s'étend sur la rive droite du fleuve Mississippi.

Et attendu qu'il est en outre pourvu par la loi que le premier LUNDI de novembre prochain, 1861, il sera procédé à l'élection d'un Constable pour chaque Justice de Paix dans la Paroisse d'Orléans, par les électeurs qualifiés résidant dans les limites mentionnées ci-dessus pour chaque Justice de Paix en tous ce stage.

Un Constable pour la Première Justice de Paix dans et pour le Premier et Deuxième District Représentatif.

Un Constable pour la Deuxième Justice de paix dans et pour le Troisième District Représentatif.

Un Constable pour la Troisième Justice de Paix dans et pour le Quatrième District Représentatif.

Un Constable pour la Quatrième Justice de Paix dans et pour les Cinquième et Sixième District Représentatif.

Un Constable pour la Cinquième Justice de Paix dans et pour les Septième, Huitième et Neuvième District Représentatif.

Un Constable pour la Sixième Justice de Paix qui sera du par les électeurs qualifiés de cette partie de la Paroisse d'Orléans qui s'étend sur la rive droite du fleuve Mississippi.

Et attendu que la Législature de l'Etat de la Louisiane a pourvu par la loi à ce que les électeurs de la Paroisse d'Orléans sous la surveillance des commissaires et officiers ci-après désignés par l'autorité; l'élection devra être conduite et les retours devront être envoyés en triplicata, au soussigné chargé de les transmettre, conformément à la loi.

Bureau du Shérif, Paroisse d'Orléans, le 11 d'octobre 1861.

13oct— E. T. PARKER, Shérif.

AVIS D'ELECTION.

CONFORMEMENT A UN WRIT D'ELECTION émané du 19 septembre 1861, à moi adressé par Son Excellence THOMAS O. MOORE, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs qualifiés de la Paroisse d'Or dans sont par le présent notifiés qu'une ELECTION sera tenue le LUNDI, 4 de novembre 1861, à l'effet de choisir les officiers suivants:

Deux Sénateurs à l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane pour cette portion de la paroisse d'Orléans sise sur la rive gauche du fleuve Mississipi.

Un Trésorier d'Etat.

Un Auditeur des Comptes Publics.

Et un Surintendant de l'Education Publique.

Pour le terme de deux ans.

Représentant à l'Assemblée Générale de l'Etat, à savoir:

Le Premier d'Orléans (rive droite) élira un Représentant.

Le Premier District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira trois représentants.

Le Deuxième District représentatif de la Paroisse d'Orléans et la ville de la Nouvelle-Orléans élira deux représentants.

Le Troisième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira quatre représentants.

Le Quatrième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira trois représentants.

Le Cinquième District représentatif de la Paroisse d'orléans élira deux représentants.

Le Sixième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira un représentant.

Le Septième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira deux représentants.

Le Huitième Dist ict représentatif de la Paroisse d'Orléans élira un représentant.

Le Neuvième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira un représentant.

Le Dixième District représentatif de la Paroisse d'Orléans élira un représentant.

Et attendu qu'il est en outre pourvu par la loi que le premier LUNDI de Novembre prochain, 1861, les Electeurs qualifiés de toute la Paroisse d'Orléans procéderont à l'élection de:

Un Shérif de la Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans et aussi un Shérif de la Paroisse d'Orléans chacune pour le terme de deux années.

Un Coroner pour la Paroisse d'Orléans pour le terme de deux années.

Un Assesseur pour cette Portion de la Paroisse d'Orléans, sise sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Quatre Assesseurs pour la ville de la Nouvelle-Orléans et aussi un Shérif de la Paroisse d'Orléans, sise sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Un Coroner pour la Paroisse d'Orléans pour le terme de deux années.

Un Assesseur pour cette Portion de la Paroisse d'Orléans, sise sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Un collecteur de taxes pour la ville de la Nouvelle-Orléans, pour le terme de deux années.

Un collecteur de taxes sur eau par les électeurs qualifiés pour cette Portion de la paroisse d'Orléans qui est située sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Collecteurs de taxes pour chacun des quatre districts composant la ville de la Nouvelle-Orléans, à savoir:

Un collecteur de taxes pour le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un collecteur de taxes pour le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un collecteur de taxes pour le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Un collecteur de taxes pour le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans.

Et attendu qu'il est en outre pourvu par la loi que le premier LUNDI de novembre prochain 1861 il sera procédé à l'élection de sept juges de paix de paroisse dans et pour la paroisse d'Orléans, par les électeurs qualifiés de la dite paroisse.

Un Juge de Paix pour le Premier et Deuxième District de la Nouvelle-Orléans.

Un Juge de Paix pour le Troisième District Représentatif.

Un Juge de Paix pour le Quatrième District Représentatif.

Un Juge de Paix pour les Cinquième et Sixième District Représentatif.

Un Juge de paix pour les Septième, Huitième et Neuvième District Représentatif.

Un Juge de Paix pour cette partie de la paroisse d'Orléans qui s'étend sur la rive droite du fleuve Mississippi.

Et attendu qu'il est en outre pourvu par la loi que le premier LUNDI de novembre prochain, 1861, il sera procédé à l'élection d'un Constable pour chaque Justice de Paix dans la Paroisse d'Orléans, par les électeurs qualifiés résidant dans les limites mentionnées ci-dessus pour chaque Justice de Paix en tous ce stage.

Un Constable pour la Première Justice de Paix dans et pour le Premier et Deuxième District Représentatif.

Un Constable pour la Deuxième Justice de paix dans et pour le Troisième District Représentatif.

Un Constable pour la Troisième Justice de Paix dans et pour le Quatrième District Représentatif.

Un Constable pour la Quatrième Justice de Paix dans et pour les Cinquième et Sixième District Représentatif.

Un Constable pour la Cinquième Justice de Paix dans et pour les Septième, Huitième et Neuvième District Représentatif.

Un Constable pour la Sixième Justice de Paix qui sera du par les électeurs qualifiés de cette partie de la Paroisse d'Orléans qui s'étend sur la rive droite du fleuve Mississippi.

Et attendu que la Législature de l'Etat de la Louisiane a pourvu par la loi à ce que les électeurs de la Paroisse d'Orléans sous la surveillance des commissaires et officiers ci-après désignés par l'autorité; l'élection devra être conduite et les retours devront être envoyés en triplicata, au soussigné chargé de les transmettre, conformément à la loi.

Bureau du Shérif, Paroisse d'Orléans, le 11 d'octobre 1861.

13oct— E. T. PARKER, Shérif.

Jean Angé,
Rue de Chartres, No 63, enseigne de la Bouteille,
NOUVELLE-ORLEANS.

L'HOMME le plus riche et le nouveau célébrité, qu'il a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de débuter un grand assortiment de marchandises de nouvelle qualité, choisi par Madame Angé à Paris. Il a pour spécialité de vendre ses produits exclusivement.

Ses produits sont supérieurs et de toutes longueurs. Pardessus, robes, bandeaux, nattes sur pelgne, cache-peigne, et frisettes, fabriquées chez lui. Ouvrage soigné et élégance du tout, sans cela parfaitement qu'il est impossible d'approcher le faux du naturel.

Ses produits sont exclusivement de ses produits, ceinture, et étoilles.

Odeur de fantaisie pour dérangeant.

Recommandée des personnes les plus distinguées de Paris.

Ses produits se trouvent sous blanc de Paris et à Paris, et à la composition pour arrêter cache chez les produits modes et ses belles, et avantageusement quoique ses produits.

Les leurs de coiffures seront étonnées et enchantées par une des premières coiffeuses de Paris que Mme Jean Angé a pris son service.

On coiffe sur expressément, rée, pour la coiffure des dames et messieurs, sur commandes.

Toutes les marchandises ci-dessus désignées seront vendues aux prix très réduits. 10oct—m

E. ANTOGNINI & E. RICHARD
Fabricants de Billards en ardoises

chez M. G. BERGER, en certificat: Ils ont obtenu la supériorité de leurs billards sur ceux des autres fabriques, ainsi que le privilège de signer à l'avenir leurs billards du nom de Berger, qui, seul, possède le secret de la composition du public un fait qui intéresse vivement et tous les véritables amateurs. M. Berger, voulant en outre, obéir à la loi, M. Antognini et Richard combien il appréciait leurs produits, a cédé à ce recommandation spéciale, l'ordre de fabriquer pour eux une page particulier au billard à table d'ardoise, dont il s'est servis à la Havane, et sur lequel on a joué et joue jour et jour de plus grands milliers de billes de White Hall, rue St-Louis. A l'appui des faits qui précèdent, MM. Ab. R. demeurent un certificat notarié à la disposition des amateurs.

Nous ajoutons constamment des BANDES DE BILLARDS des fabriques de Paris.

On trouvera dans le même établissement, un magnifique assortiment de billards en sapin, chêne, acajou et bois de rose avec billes en ardoises ou bois. Ils ont également un magasin tous les accessoires de billards, sortant des premières manufactures de Paris, tels que draps, procédés, bleuets, billes, tés, Amal des billards d'occasion, boîtes à bois, cuivres des billes, baguettes et rouleaux à draps. 3mar1jan

HOPITAL HAYES

Ci-devant Hospital LUXEMBERG, POUR toutes les maladies, pour les opérations chirurgicales et les accouchements. L'enlèvement RUE DES CHAMPS ELYSEES, 18.—Londres. Report street, 180.

Elle sur le plus d'une Maison de Santé. L'établissement tient aux attentions de chaque et les soins de ses Médecins. Il a des salles spéciales pour des maladies d'yeux.

Conditions—

Salles	$1,00	par jour.
Salles particulières	2,00	"
Chambres particulières	3,00	"
Entrée	1,00	"

On ainsi, à Paris des malades, un dépôt pour des soins et des médicaments.

Les personnes qui désireraient se faire traiter sous les soins de l'Hôpital ont un bureau à Paris, 10 Rue Bayon, rue Bourbon, No 13 2mars—1an

LE DR. BANCE

A chargé le Dr. Kunemann de le remplacer auprès d'eux chez, pendant son absence.

DR. ED. KUNEMANN,
De la Faculté de Paris,
rue Bourbon, No. 13, entre Ursulines et St-Philippe.
1mar1—1an

Bureau du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1861.

LES convois partiront, jusqu'à nouvel ordre, comme suit: le matin de 7 heures du matin; et le soir à 4 heures de l'après-midi. Le Jackson Mississippi Central pour les points au nord de Canton. Le convoi du soir partira à 5 heures 40 minutes; il ne partira pas le dimanche. Le Jackson Mississippi Central arrivera à la Nouvelle-Orléans à 10 h. 30 et 7 h. et 45 m. P. M.

T. S. WILLIAMS,
Surintendant général.

LA SOCIÉTÉ existant en cette ville sous la raison de Adam & Demoumes, dans laquelle M. Adam est commun accord le 1er courant, M. E. A. Demoumes ayant acheté l'intérêt de M. Adam, M. E. A. Demoumes continue seul ses affaires de Parfumerie soldé.

Nouvelle-Orléans, 12 septembre, 1861.

J. J. JOHNS
E. A. DEMOUMES.

En ne retirant de la maison de John & Demoumes Frères, je recommande mes anciens patrons à la bienveillance et à la confiance du public et à leur patronage de mes amis et alliés.

J. J. JOHNS

Les soussignés ont formé—jour une société sous la raison de DEMOUMES FRERES pour le commerce de Parfumerie et de Confiserie, dans les locaux occupés par leurs prédécesseurs MM. John & Demoumes, rue Chartres et Canal.

Nouvelle-Orléans, 12 septembre 1861.

H. DEMOUMES,
ED. A. DEMOUMES.

13 sept—1m

CONFISERIE DE L'OPERA,
MAISON SPECIALE,
Seule manufacture de Pâtisserie et Bonbonnerie parfumées.
ENCOIGNURE BOURBON ET TOULOUSE

MESSIEURS JULES HIMBERT & F. NADEAU informent Dames et Messieurs qu'ils ont fait l'ouverture de leur magasin de confiserie le 29 septembre. Ils offrent à leur clientèle un choix de pâtisserie parfumée, telle que pâtisseries, gâteaux, gâteaux St-Honoré, Trois-Frères, Châteaubriand, Napolitains, Vacherins, Rotions, Pains d'épices, Pralines, etc.

M. Jules Himbert, et connu en ville pour son ancienneté, ils changera dès ce jour Bouquets, Bouquets, etc. Le plus vrai d'après la grande des premières maisons de Paris.

Les prix ordinaires restent toujours les mêmes que ceux de M. F. Maury: Bonbons fondants, 50 cts la livre; sulfate assorties, 50 cts; chocolat à la crème, 60 c. 10oct—m

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.

V. DEMORUELLE,

Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.

A CONSTAMMENT en main: BRIQUES, CHAUX, PLATRE, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BARBAUX, LATTES, BRIQUES ANGLAISES, BOIS DE FEU anglaises, françaises et américaines, et du BOIS DE CHAUFFAGE de toutes les qualités.

Les ordres pour le chauffage seront remplis avec soin et promptitude. 11jun—3m

MERCHANTS HOTEL
ET RESTAURANT,
Encoignure des rues du Canal et St-Charles, Nouvelle-Orléans.

Le propriétaire de cet établissement qui a été récemment pendant le semestre d'été, et qu'il vient de rouvrir, a ajouté à l'Hôtel un restaurant à la carte pour la commodité des dames et des hommes qui ne fréquentent pas le public.

Prix fixe et logement par mois, $30 00
do do par semaine..... 10 00
do do par jour..... 2 00
Pension 12 tickets pour 5 00
22sept—1m E. BREZ, propriétaire

La société existant en cette ville sous la raison Q Geyrouze & Langsdorff étant arrivée à son terme, entre en leur liquidation.

Les associés en feront usage de la signature de la société pour la liquidation.

Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1861.

Q. GEYROUZE,
AMILCAR LANGSDORFF,
PAUL QUEYROUZE.

1 oct—

Les soussigné ont formé—jour une société sous la raison de QUEYROUZE & ROTH pour continuer le même genre d'affaires que l'ancienne maison Q Geyrouze & Langsdorff, et au même local Nos 8, 10, 12, 14, rue St-Louis, Nouvelle-Orléans.

Q. GEYROUZE,
PAUL QUEYROUZE.

1 oct—

Pas de Mercure!
MALADIES SECRETES.
Chez l'homme et la femme.

M. E. GAUDOZ, pharmacien de l'Ecole de Paris, de retour de France, continue à guérir les maladies secrètes et chroniques.

Cabinet de consultations à sa pharmacie, encoignure Conti et Bourgogne.

REFERENCE RECORD.

Chez avec cette injection que le Dr Ricord fait de si brillantes cures, les Ecoulements, la Gonorrhée chroni que, les flueurs blanches, etc., etc., disparaissent en quelques jours. Pharmacie Conti et Bourgogne.

BON ANTI-MERCURIELE.

Pour la guérison de toutes les maladies secrètes, syphilitiques, scrofuleuses, qu'elle qu'elles soient par le M. E. GAUDOZ, médecin: Plaies syphilitiques, Dartres, Dieteres, Eczémes, Gorge des os, etc. etc.

Moiet—6mo encoignure Conti et Bourgogne.

A VENDRE par le soussigné:
150 caisses de 12 pouhaux pruneau sèches;
20 livres de cassis d'Agen;
18 cuisses ainsinin, K. Fe nod;
10 do do Lancelette;
100 do 12 bouteilles, vin Haut-Brion;
10 do 24½ do do do;
10 do 24½ do do do;
10 do 24½ do do do;
10 do 12 bouteilles véritable St-Julien;
10 do do Haut-Sauterne;
100 do savon Mennans, No 1;
5 colons de 30 livre chaque, fleurs No 1;
125 boîtes crachnak anglais, véritables;
3 bts de 5 dons, cornichons mélangés, anglais;
3 do de 5 do de mêmes fleurs do;
4 do de 3 do olignons do;
4 do de 3 do piccalilli do;
2 do de 3 do chow chow do;
2 do de 3 do Hot imperial do;
2 do de 3 do Mixed do;
6 dons. Worcest sauce mons pinta;
20 do de 1 do chaque, fleurs No 1;
20 do savon aux champignons;
20 do London, sauces;
20 do Worcest sauces;
125 do bouteil de Reine;
Vendre par Mr. CAMILLE LACOSTE,
11 oct No 209, rue Royale, cor. du Maine.

COGNAC, vin, huile, &c—1848 de pipes Cognac Jean Louis 1748, qualité supérieure,
Sept pipes Cognac Jean Louis 1811
1811 do 1 J M Dizan 1800
1811 do do do 1800
1811 do do do 1820
1811 do do do 1810
1811 do 6 Jonas 1840
1811 do 4 de Montesus 1840
1811 do Otard Dupuy 1850
1811 do do 1850
1811 do F. Sasse 1825
2000 de Sherry,
2000 de Malaga,
20 caisses vin Clos d'Etournel,
10 do do vin Château Margaux 1849,
10 do vin Château Lafitte 1848
25 do vin Château Sauternes Margaux,
100 do Champagne Impérial, Bernard Fils & Drouin,
200 paniers Champagne, sacs
20 caisses prunes en pulpes,
50 caisses huile d'olive,
50 barils huile d'olive,
Bourbon whisky.
A vendre par J. & J. TARDOS,
1 oct 43, rue Vieille-Levée

HUILE! HUILE!—200 caisses huile d'olives, vente par J. & J. TARDOS,
1 oct 43, rue Vieille-Levée

BOURBON WISKY—50 barils Bourbon Whisky,
A vendre par J. & J. TARDOS,
1 oct 43, rue Vieille-Levée

ESPRIT NEUTRE—10 barils esprit neutre vieux
Entre prêts, à vendre par BERNARD TURPIN,
1 oct 20, rue Vieille-Levée

WHISKY—20 barils excellent whisky Bourbon, de pipe de dix ans, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr.
1 oct et 62, Vieille-Levée

FRUITS, FETITS FOIN, &c—
100 caisses fruits au jus; 100 do de l'eau-de-vie,
100 do de petits pois,
100 paniers bulle, 200 caisses moscrout.
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr.
1 oct et 62, Vieille-Levée

AMANDES, RAISINS, &c—50 sacs amandes,
Amandes mondées, sacs,
Raisins Layer, 100 do de do
Raisins de Corinthe,
Prunes sèches,
Prunes en pulpes pruneau.
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr.
1 oct et 62, Vieille-Levée

VIN—100 barriques vin vieux supérieur pour le coupage
10 barriques de vin vieux supérieur,
A vendre par V. MAGNAN, 17 rue St Louis.

Institution de Jeunes Demoiselles,
Dirigée par Madame CHARREAUX,
252 Chemin du Bayou, près de la rue Claiborne.

MADAME CHARREAUX annonce respectueusement que la réouverture de son classes aura lieu le 1er octobre.

Pour plus de renseignements, pour se procurer des prospectus, s'adresser au Bureau de ce journal et chez les principaux marchands de musique.

Septembre 17 oct.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
275.....RUE DAUPHINE.....275.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'Institution, rue Dauphine, 275, entre Bienville et Conti. 1 oct—1m—4j

INSTITUT St-CHARLES.

MME MACÉ annonce respectueusement aux familles que la réouverture de son classes aura lieu LUNDI 2 septembre. Pour toutes informations, voir le prospectus de l'Institution qu'on pourra se procurer dès le 1er septembre, à l'Institution, rue Dauphine, 275.

On trouvera dans le prospectus: le cours détaillé des études, les heures de travail, quelques détails sur la maison, le nom des professeurs attachés depuis nombre d'années à cette Institution, les récréations et enfin le prix des leçons.

Une dame attachée à l'Institution est chargée d'une surveillance spéciale des enfants de moins de 10 ans.

Les lettres pour Mme MACÉ doivent être adressées Institut St-Charles, 275, rue Dauphine, Nouvelle-Orléans.

Institution Collégiale de la Nouvelle-Orléans, 293, rue de Camp.
Dirigée par Mme Ed. LOCQUET.

CET établissement dont les succès vont toujours croissant, rouvrira son classes lundi, 16 septembre. Les détails pour ce qui regarde l'Institution, ainsi de ne perdre aucun des avantages résultant d'un nouveau prospectus.

Pour renseignements, s'adresser, au principale, 293, rue du Camp, ou par la poste, boîte 1,134.

2 sept—1m

MOULIN DU GLOBE.
Rue St-Pierre, No 168, et Promenade Carondelet, No 17.
En face du Vieux Bassin.

CE MOULIN vient d'être construit. Il est maintenant en plenine exploitation. Il produit de la farine de toutes qualités.

De la Farine de Maïs fraîche, Grain d'avoine, &c.

Les ordres isolés de Mr. Bertrand, Grande Rue de l'Union, No 8, ou à la boîte 61 Bureau de Poste, seront promptement exécutés. 7oct—3m

MANUFACTURE DE CHOCOLATS
MAISON FONDÉE en 1850.
—MÉD A LA VAPEUR—
CAFÉ TORREFIÉ à la vapeur.
D. LOPEZ,
85, rue de Chartres, 85.

CETTE maison qui se compte par moins de 11 ans d'existence, est connue par la bonté de ses produits et est trouvée par l'élite de la population créolienne, se recommande en public par l'excellence des produits qui sortent de ses ateliers.

Le vce de Pastiles seule sortit un chr garant pour le public de ce que nous avons dit ci-dessus. Le Chocolat, à la vapeur, vaut 1 dollar la livre, et vaut l'ancienne et ancienne machine à pétrir construite d'après les progrès plus de 40 ans, et qui, par conséquent, ne peut pas rivaliser avec la fabrication, et enfin les consommateurs qu'il a se quisse dans ce genre d'affaires.

Les Chocolats sont cotés 50 cts, et qui lui permettent de lutter triomphe.

Afin de prévenir les erreurs que le public pourrait commettre, M. Lopez croit devoir rappeler qu'il n'a pas d'autre maison que celle qui se trouve

rue de Chartres, 85.

Toute manifacture qui colle qu'en trouve ailleurs, ne sont pas de sa fabrication.

Le LAIT D'IRIS, ainsi que les PARFUMERIES SPÉCIALES de T. L. PIVER se trouvent chez MM. Fougera, frères, Agents, 2, Rue Bayard, William street, N. Y., et chez les principaux parfumeurs de l'étranger.—A la Nouvelle-Orléans, chez MM. ED. GUILLOT et L. CASTEL.

Médaille de 1re classe aux Expositions universelles. (Paris et Londres.)

LAIT D'IRIS DE L. T. PIVER

EMULSION LÉNITIVE, TONIQUE ET ÉTYTIQUE, COMPOSÉ DE VINAIGRE ET D'ALCOOL

POUR TOUS LES BESOINS DE LA TOILETTE.

L. T. PIVER, fournisseur de la Cour, 2, St-Hypolyte,

Paris, Boulevard du Temple, 10.—Londres, Regent street, 188.

Pour utiliser les précieuses qualités du Lait d'Iris, M. L. T. PIVER, l'a combiné aux produits les plus connus de sa fabrication, et fait ainsi la

PARFUMERIE A BASE DE LAIT D'IRIS.

Savon Styptique.....au lait d'iris
Cold Cream.....au lait d'iris
Véritable Moelle de bœuf.....au lait d'iris
Huile légère.....au lait d'iris
Eau lustrale.....au lait d'iris
Eau de Cologne.....au lait d'iris
Vinaigre Styptique.....au lait d'iris
Eau Céleste.....au lait d'iris
Poudre d'Amandes.....au lait d'iris
Sachets et Sultanes.....au lait d'iris

Le LAIT D'IRIS, ainsi que les PARFUMERIES SPÉCIALES de T. L. PIVER se trouvent chez MM. Fougera, frères, Agents, 2, Rue Bayard, William street, N. Y., et chez les principaux parfumeurs de l'étranger.—A la Nouvelle-Orléans, chez MM. ED. GUILLOT et L. CASTEL.

SAVON AU SUC DE LAITUE,

LE MEILLEUR DE TOUS LES SAVONS DE TOILETTE,

PRÉPARÉ PAR LE SEUL INVENTEUR, **L. T. PIVER,** FOURNISSEUR DE S. M. L'EMPEREUR.

PARIS, 10, BOULEVARD DE STRASBOURG, 10, A PARIS.

Dép